



Faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant

Rapport du maire

Année financière 2025

Mesdames, Messieurs,

Le rapport financier 2025 est déposé au conseil municipal le lundi 13 juillet 2026. Il est accompagné du rapport de l'auditeur indépendant, émis par Raymond Chabot Grant Thornton, Société de comptables professionnels agréés.

L'exercice financier consolidé 2025, incluant les états financiers de la Société de développement et de mise en valeur de Carleton-sur-Mer (SDMC), du Quai des arts et de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure (RGMRA), s'est soldé par un excédent de fonctionnement de 281 208 \$. Les revenus consolidés se chiffrent à 13 653 446 \$.

Résultats 2025				
	Budget Ville (\$)	Résultats Ville (\$)	Organismes contrôlés (\$)	Total consolidé (\$)
Revenus	11 570 000	12 437 694	1 494 391	13 653 446
Charges et autres éléments	11 570 000	12 233 716	1 417 163	13 372 240
Excédent de fonctionnement de l'exercice	0	203 978	77 228	281 206

À elle seule, l'administration municipale a dégagé un excédent de 203 978 \$. Ce surplus a été généré en grande partie par des revenus qui se sont avérés au-dessus des prévisions, essentiellement au niveau des services rendus au camping municipal (+ 205 000 \$). De plus, l'équipe de l'administration municipale a veillé au suivi serré du budget de dépenses tout au long de l'année pour dégager cet excédent.

La SDMC, qui gère le Golf, a pour sa part dégagé un léger surplus de 18 000 \$. Il est toutefois important de mentionner que l'organisme dégage ce surplus après avoir injecté, en 2025, 182 000 \$ dans différents projets d'immobilisation de la Ville sur le golf, dont le projet d'irrigation. L'excédent accumulé de l'organisme est maintenant de 196 000 \$ et contribuera aux investissements futurs au golf.

L'exercice financier de la Ville résulte en un excédent accumulé non consolidé au 31 décembre 2025 de 1 542 252 \$. Bien que la situation financière de la Ville soit saine, les défis demeurent nombreux. Les augmentations des coûts de construction et des taux d'intérêt ont un impact majeur sur la planification

des projets d'investissements municipaux. Il faut donc demeurer vigilant et continuer de veiller à une saine gestion des finances de la Ville pour maintenir des services de qualité aux citoyens.

En mettant la planification stratégique à jour, en 2022, le conseil municipal s'est donné des objectifs financiers qui permettent de poursuivre le développement de la Ville tout en préservant la santé financière de celle-ci. Le rapport financier 2025 témoigne de l'atteinte de ces objectifs : limiter l'endettement de la Ville, augmenter les revenus et le surplus cumulé et limiter l'augmentation du compte de taxes au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC). La Ville actualisera ces objectifs financiers dans le cadre du renouvellement en cours de sa planification stratégique.

Investissements en immobilisations

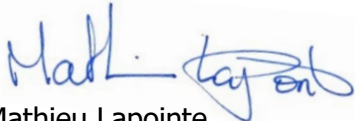
Les investissements en immobilisations se sont chiffrés à 1,8 M\$ en 2025, soit un niveau similaire qu'en 2024 (1,6 M\$).

Les principaux investissements sont les suivants :

- 410 000 \$ Travaux d'irrigation sur le terrain du côté sud du golf;
- 266 000 \$ Honoraires pour le concept d'avant-projet de la réfection de la route 132;
- 247 000 \$ Aménagement d'un parc à l'OTJ;
- 111 000 \$ Remplacement de l'affichage urbain de la Ville;
- 116 000 \$ Pavage de sections de rues municipales.

Les documents détaillés sont publiés sur carletonsurmer.com.

Le maire,



Mathieu Lapointe

